

## PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement**  
Direction des Risques Naturels  
Département Ouvrages Hydrauliques et Concessions

Mise à la participation du public  
du dossier d'exécution des travaux  
de réparation de la prise d'eau de PONT de la  
REINE, dans la concession hydroélectrique  
de SOULOM (SHEM)

### Note de présentation

#### **Contexte et objectifs du projet de décision :**

La loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 détaille les principes de participation du public défini à l'article 1 de la loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012.

La concession de SOULOM, comprenant la prise d'eau de PONT de la REINE sur le Gave de Pau, est une concession hydroélectrique de l'État actuellement exploitée par la SHEM, dans le département des Hautes-Pyrénées.

L'article R 521-41 du Code de l'Énergie spécifie, que pour les concessions hydroélectriques, tous les travaux et de grosses réparations sont autorisés par arrêté du Préfet.

Dans ce cadre, la SHEM a déposé un dossier d'exécution pour des travaux de génie civil dont l'objet est de remettre en état le seuil de la prise d'eau, endommagé par les crues de juin 2019, et d'aménager à cette occasion une échancrure pour faciliter la réalisation ultérieure de chasses.

Le dossier d'exécution présenté par la SHEM décrit les travaux prévus, leur phasage et les dispositions prises pour réaliser le chantier dans le respect des réglementations et de l'Environnement.

#### **Date et modalités de participation du public :**

Le dossier d'exécution est mis à disposition du public du 30 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2020 inclus [*le minimum réglementaire étant être de 15 jours*]. Les avis exprimés en dehors de ce délai ne seront pas pris en compte.

La participation peut être effectuée :

- par voie électronique sur le site de la DREAL Occitanie rubrique « participation du public » :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/procedures-en-cours-occitanie-r8472.html>

- par voie postale à l'adresse :

~~à l'adresse postale à l'adresse :~~  
Direction Régionale de l'Environnement Occitanie

Direction Risques Naturels

~~à l'adresse postale à l'adresse :~~  
Bâtiment la Cité administrative

CS 80002

31074 TOULOUSE Cedex 9

Sur demande, les documents peuvent être consultés sous format papier auprès de la DREAL Occitanie.